



# CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	27
Nombre de pouvoirs	10
Votants	37

## DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2025 – 031

### MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP)

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gioux, au nombre de vingt-cinq sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 27 mars 2025.

#### ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Gisèle ANTON (Suppléante Guy BRUNET) ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Didier TERNAT ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Philippe ESTERELLAS (à partir de 18h30 au point A.3) ; Philippe COLLIN (à partir de 18h10 au point information délibérations du Bureau) ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Thierry LETELLIER ; Laurent LHERITIER ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN.

#### ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Stéphane DUCOURTIOUX à Jean-Pierre LANNET ; Isabelle DUGAUD à Jacques MOUTARDE ; Michel GOMY à Jean-Luc LEGER ; Alexis TOURADE à Claude BIALOUX ; Serge DURAND à Valérie BERTIN ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Philippe LEFAURE à Alain ROULET ; Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Pascal MERIGOT à Pierrette LEGROS ; Jacques TOURNIER à Denis PRIOURET.

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH ; Céline COLLET-DUFAYS ; Thierry ROGER ; Marie-Françoise HAYEZ ; Bernard ROUGIER ; Annick BAUCULAT ; Jacques BŒUF, Roger FOUGERON.

Philippe ESTERELLAS (jusqu'à 18h30 au point A.3).

REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20250410-2025\_031-DE

Denis PRIOURET présente le rapport suivant.

### **Rappel du contexte**

Pour mémoire, lors du vote du budget primitif 2024, l'AP/CP concernant les ateliers communautaires a été modifiée et 3 AP/CP ont été créées, respectivement pour l'élaboration du PLUi, les travaux de voirie et la fibre.

Par ailleurs, l'AP/CP concernant l'extension de la Cité de la Tapisserie est arrivée à son terme, l'ensemble des crédits de paiements ayant été mandaté. Il y a donc lieu de procéder à la clôture de cette AP/CP.

### **Objet de la demande**

Afin de prendre en compte les évolutions des projets, il y a lieu :

- D'une part de clôturer l'AP concernant les ateliers, le montant révisé du projet (150 000 €) permettant l'inscription de la totalité des crédits au BP 2025,
- D'autre part de clôturer l'AP 2024 concernant l'élaboration du PLUi et d'en créer une nouvelle pour le même objet en 2025, prenant en compte le nouveau montant du projet (330 000 € contre 280 000 € initialement) et déterminant une nouvelle répartition de crédits de paiement.

### AP 2025 d'élaboration du PLUi

2025-001	TOTAL AP	2025	2026	2027	2028	2029	Réalisé
CP votés	330 000,00 €	71 520,00 €	64 620,00 €	64 620,00 €	64 620,00 €	64 620,00 €	
Reports N-1							
CP réalisés							
CP reportés							

Cette AP est affectée sur le chapitre budgétaire 20, article 202.

Les AP 2024 des travaux de voirie et de la vie du réseau fibre en vue de financer le syndicat mixte DORSAL sont sans changement.

### AP 2024 des Travaux de voirie

2024-002	TOTAL AP	2024	2025	2026	2027	2028	Réalisé
CP votés	1 000 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €	
Reports N-1							
CP réalisés							- €
CP reportés							

Cette AP est affectée sur le chapitre budgétaire 23, article 2313.

AP 2024 de la Vie du Réseau Fibre en vue de financer le Syndicat mixte DORSAL

2024-003	TOTAL AP	2024	2025	2026	2027	2028 et suivants	Réalisé
<b>CP votés</b>	<b>853 460,00 €</b>	<b>42 673,00 €</b>					
Reports N-1		42 673,00 €	85 346,00 €	128 019,00 €	170 692,00 €		
CP réalisés		- €	- €	- €	- €	- €	- €
CP reportés		42 673,00 €	85 346,00 €	128 019,00 €	170 692,00 €		

Cette AP est affectée sur le chapitre budgétaire 204, article 2041583 et durera 20 ans.

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 37**

**Adopté à l'unanimité**

**Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité, décide :**

- **D'AUTORISER** la clôture de l'AP 2024 de l'élaboration du PLUi et **de CREER** une AP 2025 pour le même objet avec sa déclinaison en crédits de paiements sur les années à venir,
- **D'AUTORISER** la clôture de l'AP concernant les ateliers communautaires,
- **D'AUTORISER** la clôture de l'AP concernant l'extension de la Cité de la Tapisserie.

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le  
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,  
Présidente

